

Tapissier-tapissière d'ameublement en décor

RNCP676 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Sigle	CAP — Certificat d'aptitude professionnelle
Code(s) NSF	242
Formacode(s)	45523
Code(s) ROME	B1806
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	01/09/2022

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE · SIRET : 11004301500012

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire du CAP Tapissier-tapissière d'ameublement en décor maîtrise les pratiques du métier faisant appel à la sensibilité tactile et à la dextérité manuelle que réclame la mise en œuvre des étoffes. Dans ce cadre, il réalise, suivant un processus de fabrication unitaire ou de petite série, des rideaux, des draperies, des stores, des jetées de lit, et intervient dans la remise en état de décors drapés et tendus. Il peut être amené à participer, sous contrôle, à des travaux plus complexes (rénovation de décors anciens, ouvrages précieux).

Par ailleurs, il participe également à l'accueil des clients et des fournisseurs.

Il assure seul les tâches successives conduisant à la réalisation d'un ouvrage prédéfini esthétiquement et techniquement, et notamment :

- identifie le style et les techniques adaptées ;
- détermine les matériaux et outillages nécessaires en fonction de la fiche technique du produit ;
- prépare les différents espaces de travail et règle les matériels ;
- prépare, trace, coupe les étoffes et matières premières ;
- assemble et monte les matières premières ;
- réalise l'ouvrage et vérifie ses mesures ;
- tient à jour les fiches techniques et les documents iconographiques.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les compétences acquises par le titulaire du diplôme sont celles décrites dans l'ensemble des blocs de compétences.

Blocs de compétences

RNCP676BC01 — Analyse d'une situation professionnelle

LISTE DE COMPÉTENCES

- Collecter des informations.
- Décoder, analyser des documents esthétiques et techniques.
- Émettre et recevoir des informations graphiquement et par écrit.
- Élaborer une solution esthétique et technique.

- S'exprimer oralement, graphiquement et par écrit.
- Établir les débits matières.
- Organiser et approvisionner le poste de travail.

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)

RNCP676BC02 — Réalisation d'ouvrage

LISTE DE COMPÉTENCES

- Organiser et approvisionner le poste de travail.
- Effectuer les opérations de coupe.
- Procéder à l'assemblage des étoffes et des matières premières.
- Appliquer la passementerie.
- Monter et régler les différents éléments.
- Réaliser les finitions.
- Contrôler le produit et réaliser le conditionnement.

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)

RNCP676BC03 — Français, Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique

LISTE DE COMPÉTENCES

Français :

- Entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer
- Entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire
- Devenir un lecteur compétent et critique
- Confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle.

Histoire-géographie et Enseignement moral et civique :

- Appréhender la diversité des sociétés et la richesse des cultures
- Repérer la situation étudiée dans le temps et dans l'espace
- Relever, classer et hiérarchiser les informations contenues dans un document selon des critères donnés
- Acquérir une démarche citoyenne à partir de son environnement quotidien.

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)

RNCP676BC04 — Mathématiques-Sciences physiques et chimiques

LISTE DE COMPÉTENCES

- Rechercher, extraire et organiser l'information.
- Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité.
- Expérimenter.
- Critiquer un résultat, argumenter.
- Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit.

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)

RNCP676BC05 — Éducation physique et sportive

LISTE DE COMPÉTENCES

Compétences de niveau 3 du référentiel de compétences attendues

- Réaliser une performance motrice maximale
- Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains
- Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique
- Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif
- Respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité.

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)

RNCP676BC06 — Langue vivante obligatoire

LISTE DE COMPÉTENCES

Compétences de niveau A2 du CECRL

- S'exprimer oralement en continu
- Interagir en langue étrangère
- Comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère.

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)

RNCP676BC07 — Unité facultative - Arts appliqués et cultures artistiques

LISTE DE COMPÉTENCES

- Utiliser des moyens d'expression, des techniques et des méthodes élémentaires impliqués dans toute démarche artistique
- Se repérer dans l'histoire de l'art par la connaissance de quelques œuvres, auteurs et mouvements relevant du patrimoine comme de la création contemporaine.

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5)
Facteurs principaux	Lien formation-emploi, Inadéquation géographique, Conditions de travail contraignantes
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en génie civil, construction et bois (51 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	F1X30 — Ouvriers de la réalisation d'ouvrages décoratifs et meubles en bois · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	465
Jugés difficiles à recruter	66 %
Emplois saisonniers	4 %
Familles professionnelles (FAP)	F1X30 — Ouvriers de la réalisation d'ouvrages décoratifs et meubles en bois

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Le jury est présidé par un conseiller de l'enseignement technologique choisi parmi les personnes qualifiées de la profession. Il est composé à parts égales : - d'enseignants des établissements scolaires publics, privés sous contrat et des centres de formation d'apprentis ;

- de professionnels choisis en nombre égal parmi les employeurs et les salariés après consultation des organisations représentatives.

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	10 600 €
Selon la branche	7 676 € – 11 261 €
Prise en charge	Branches concernées
10 600 €	Valeur par défaut · 209 branches
11 261 €	CPNE fabrication de l'ameublement, CPNEFP des commerces de gros
8 068 €	CPNEFP de la branche commerce de détail de l'habillement et articles textiles
7 676 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	01/09/2022
Date de dernière délivrance possible	01/09/2022

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP37247

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

<http://www.cndp.fr>

<http://www.onisep.fr>

<http://www.legifrance.gouv.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/676/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	184
Montant total engagé	270 914 €

Coût moyen par dossier	1 472 €
Durée moyenne	128 h
Période	01/2020 – 01/2023
France compétences	92 %
Reste à charge titulaire	4 %
Entreprise	3 %
France Travail	1 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.